

TEMPS DE TRAVAIL DES AVANCÉES INSUFFISANTES



Lors d'une audience le 1er avril dernier avec Antoine GUILLOU, maire adjoint aux personnels, ce dernier a pris acte de l'annulation le 24 mars par le juge administratif des 3 jours « VILLE-CAPITALE ». L'illégalité de cette mesure était annoncée depuis des semaines par la CGT, raison pour laquelle elle revendique un abaissement des quantités horaires par sujétion ainsi qu'une réévaluation des sujétions pour les métiers.

La ville de Paris accède enfin à cette demande ! Mais de manière insuffisante. La nouvelle grille de sujétion compense pratiquement les 3 jours annoncés par la Ville par un abaissement des heures à effectuer, hormis pour les agents de sujétion 0. Mais nous sommes encore loin du compte ! Un agent de sujétion 4 (ATIS et EAPS en roulement) devra toujours faire 43h de plus par rapport à ce qu'il devait faire depuis 2001, un agent sans sujétion devra 56h de plus. **Pour la CGT, cette hausse du temps de travail est INACCEPTABLE !**

De même, il nous a été annoncé ce jeudi 7 avril par Pierre RABADAN, maire adjoint aux sports, que les EAPS terrestres ainsi que les ATPF obtiendraient une sujétion 1 pour accueil du public. **C'est bien la preuve que nos revendications sont réalistes et peuvent être mises en place !** Mais cela est très loin de la sujétion 4 réclamée par les ESP, la sujétion 5 réclamée par les agents en roulement ou la sujétion 6 réclamée par la CGT pour les agents des piscines ! La ville, tout en communiquant qu'elle est contre cette loi, y voit bien son intérêt lorsqu'elle peut y gagner 2000 agents « pour le même prix » !

| HEURES DUES ANNUELLEMENT | | | | |
|--------------------------|----------------------------------|-------------|--------------------------|---------------------|
| Niveau de sujétion | Depuis 2001, jusqu'au 31/12/2021 | Depuis 2022 | Proposition du 1er Avril | Revendication CGT ! |
| 0 | 1551 | 1607 | 1607 | 1506 |
| 1 | 1529 | 1586 | 1580 | 1484 |
| 2 | 1506 | 1565 | 1550 | 1462 |
| 3 | 1484 | 1544 | 1525 | 1440 |
| 4 | 1462 | 1523 | 1505 | 1418 |
| 5 | 1440 | 1502 | 1485 | 1396 |
| 6 | 1418 | 1481 | 1460 | 1374 |
| 7 | INÉXISTANTE | 1460 | 1435 | 1352 |

NE NOUS LAISSONS PAS VOLER,
ET RENFORÇONS NOTRE MOBILISATION !



evspc.cgtilledeparis.fr

